



# Commune de Monéteau

COMPTE RENDU DE LA REUNION  
**16 octobre 2001**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Monéteau le 16 octobre 2001, sous la présidence de M. Robert BIDEAU.

Étaient présents : M. Jean-Michel IMBERT, Maire délégué.

Mme Nelly RIMBERT, MM. Bernard PONTHEU, Christian MOREL, Jean-Marie DUGNY, Patrick PICARD, Jacky JOANNIS, Adjointes.

Mmes et MM. Yvette SALA, Annie DAMMAN, Josette BOUROTTE, Marie LEGENDRE, Daniel CRENÉ, Annie PETIT, Jean-Luc SALMON, Paolo ZAROS, Sylviane SAMOUR, Gilles CARRÉ, Élisabeth ALIGON, Pascale AMIOT, Martine BLANVILLAIN, Isabelle MAOUNY, Annie POITOU, Melle Valérie DUGNY, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : MM. Pierre DUPAS, Henri SILVAN, excusés et représentés.

Secrétaire de séance : Melle Valérie DUGNY.

## ACHAT TERRASSE

La propriétaire de l'immeuble sis au 1, rue d'Auxerre, accepte la vente au profit de la commune au prix fixé par le domaine 840 000 F.

Cette acquisition n'étant pas prévue au budget, la dépense sera couverte par un emprunt.

## ZONE MACHERIN – VENTE TERRAIN

Le Maire est autorisé à signer les ventes au profit des Sociétés 3A Madrid et SCI du Trio ayant fait l'objet de promesse de vente devant l'étude de Maitres CHANTIER à Appoigny (Yonne).

## PARTICIPATION DES LOCATAIRES AUX CHARGES

L'augmentation des taxes d'ordures ménagères, des charges de consommation de gaz ou d'eau sont répercutées sur la participation demandée aux locataires des logements communaux.

## INDEMNITÉ DUE AU RECEVEUR

Le Conseil donne son accord au versement de l'indemnité due au receveur municipal pour l'année 2001, soit 4 989 F net.

## CIGA

L'estimation globale du site par le service du domaine s'élève à 10 500 000 F.HT. Une estimation des lots est faite en fonction du découpage ultérieur.

Les travaux d'aménagement de la voirie dont l'étude est demandée auprès des services de la Ville d'Auxerre est estimée à

Coût des travaux HT → 681 500 €      soit 4 470 347 F

les honoraires au taux de 7,332% s'élève à 49 967,58 € HT. (327 765,83 F HT)

Les subventions du FEDER s'élèvent à 50 % de ce qui est pris en compte par la commune. Toutefois l'ensemble des subventions ne peut être supérieur à 3 000 000 F soit 457 347,05 €

La part restant à la charge de la commune (travaux moins subventions) pourrait être répartie à raison de 50 % uniformément entre les 4 entreprises preneurs et 50 % au prorata au prix du terrain.

- Le projet de convention pour l'aménagement de la voie avec la Ville d'Auxerre soumis au conseil est accepté et le maire est autorisé à signer la convention.

- Un budget annexe sera créé pour l'achat et la revente des terrains.

### **CONTRAT DE CANTON**

Le Canton est retenu au contrat de canton pour 2003/2004 et 2005.

Il s'élève à 1 800 000 (274 408,23 €) pour les quatre communes à raison de 600 000 F par an (91 469,41 €). Lors de la réunion du 12 septembre 2001, les maires des quatre communes concernées se sont mis d'accord sur une répartition de l'enveloppe. Monéteau sera concerné en 2004 et 2005 à hauteur de 225 000 F par an.

Le Conseil approuve cette répartition.

### **EDF – CONVENTION DIALÈGE**

Les services EDF en concertation avec les services communaux ont proposé un suivi régulier des dossiers et facturations, et d'éditer les factures par imputation budgétaire et par énergie.

Le Maire est autorisé à signer la convention définissant ces formalités.

### **VILLA MONTMORENCY**

Vu les observations de la préfecture, sur les marchés passés avec les trois entreprises pour le ravalement de la Villa Montmorency, qui demande :

- ♦ de réduire le lot 2 – ravalement initialement attribué à l'entreprise DE OLIVEIRA aux travaux réellement réalisés
- ♦ de retirer les marchés des entreprises BRINES, MARTIN, MESTDAGH
- ♦ de mettre en place une procédure de transaction

Le Conseil décide de suivre les directives de la Préfecture.

### **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Compte-tenu des dispositions du nouveau code des marchés publics – article 22, il est procédé au renouvellement de la Commission d'Appel d'Offres en suivant l'ordre du tableau.

### **COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS**

#### **Scolaire :**

- du 4 septembre : à visiter les groupes scolaires et les cantines de Monéteau – Sougères sera fait ultérieurement.

▪ du 4 octobre : a pris connaissance des différentes aides accordées aux écoles pour les fournitures, les sorties, les animations de Noël, les classes de découverte, les projets.

▪ du 11 octobre avec la participation des directeurs d'écoles, a reconduit l'ensemble des aides accordées sans majoration sauf pour les animations de Noël = 2 500 F / groupe pour les maternelles et 4 000 F pour les primaires et pour les projets, à titre exceptionnel, + 3 000 F à la Commanderie, + 1 250 F pour Victor Hugo et + 1 500 F pour chacun des autres groupes.

Classe de Neige pour le groupe Victor Hugo : 7 jours du 26 janvier au 1<sup>er</sup> février 2002 – coût 345 € (2 263,05 F) – 26 enfants sont concernés – reconduction du tableau de répartition entre les familles et la commune.

#### **Expansion – Urbanisme :**

▪ du 8 septembre s'est rendue au cimetière de Monéteau a relevé les tombes abandonnées et mal entretenues, pour soit procéder à la reprise des concessions, soit demander au concessionnaire de nettoyer les tombes.

Puis en mairie a examiné le projet de règlement.

▪ du 15 septembre

- ♦ a examiné le parc locatif de la commune et les conditions d'attribution des logements
- ♦ propose de donner une priorité aux employés communaux, aux enseignants ou personnes œuvrant utilement pour la commune,
- ♦ de stipuler que la location se perd avec la fin de la fonction (enseignant, employé communal)
- ♦ de fixer à 4 € le m<sup>2</sup> le montant de location,
- ♦ d'être consultée à chaque changement de locataire

- ♦ qu'un état des lieux soit établi systématiquement à l'entrée dans les lieux et au départ.
- ♦ d'attribuer le logement au-dessus de la Poste à Mme COTTIN et fixe le loyer à 2 200 F / an.

- Bâtiments

- du 10 septembre :
  - ♦ a visité la bibliothèque
  - ♦ fait le point sur les travaux inscrits au budget 2001 et réalisés y compris les imprévisibles.
  - ♦ examiné le déplacement du bureau des gardiens dans le hall d'entrée du gymnase et son aménagement – coût élevé. L'installation sera faite dans la partie bar peu utilisée.

- Finances

- du 5 octobre – a examiné et donné un avis favorable
  - ♦ pour les admissions en non valeur de locations de salles au nom de Lequeux-Bourotte pour 1 065 F et d'Allindre pour 475 F
  - ♦ à la décision modificative n°2 du budget d'assainissement
  - ♦ à la conversion des emprunts Crédit Agricole, Caisse d'Épargne et Crédit Foncier en Euros.
  - ♦ au remboursement par EDF / GDF de 66 818,44 F sur le préfinancement gaz de la zone de Macherins.
  - ♦ à la participation communale aux écoles privées sur la base de 470 F par enfant pour l'année scolaire 2001/2002.
  - ♦ au versement de l'indemnité aux enseignants accompagnant les enfants en classe de découverte : 800 F
  - ♦ aux demandes de subventions : de l'Association Auxerroise de Centre Aéré = 750 F  
de la Croisade des Aveugles = 1 000 F
  - ♦ au versement du solde de 8 000 F à l'Amicale du personnel Communal.

- Voirie

- du 8 octobre
  - ♦ s'est rendue sur les berges de l'Yonne, aux endroits qu'il est nécessaire de conforter (rive droite vers le pont, rive gauche – rue de l'Yonne et pointe de l'île). Deux entreprises ont répondu pour la réalisation d'une étude :
 

Yonne Ingénierie :	64 400 F HT , qui sera retenue
Hydratec :	66 300 F HT
  - Les travaux de renforcement pourraient être réalisés ponctuellement.
  - ♦ propose pour le remplacement de 7 lampadaires dans la Garenne , le modèle OMEGA avec lanterne DECOSTREET – coût 57 994 F HT
    - le traitement des trottoirs en enrobés entraîne une majoration de 61 770 F TTC
    - des travaux de purges, de reprises d'enrobés et de busages pour
      - 22 375,00 F TTC par la société EUROVIA
      - 35 521,20 F TTC par la société COLAS
      - 37 076,00 F TTC par la société SCREG-EST
  - ♦ a examiné le projet d'aménagement paysager prévu en février 1992, dans le secteur ouest de Macherin en vue d'une réalisation partielle à chiffrer.

- Culture et Communication

- du 12 octobre
  - ♦ a fait le point sur la signalétique de la bibliothèque, pose d'un kakémono , d'un mât avec plaque et d'une plaque signalétique.
  - ♦ a pris note de la pose des mâts Gallion, de l'évolution du site internet et du prochain spectacle VTHR.

- Sports et Loisirs

- du 14 octobre
  - ♦ propose l'installation de prises électriques sur 6 candélabres rue d'Auxerre et sur les 5 longeant la bibliothèque, ainsi que les illuminations dans ce secteur avec personnage animé.

**LOI D'ORIENTATION DES TRANSPORTS INTERURBAINS (LOTI)**

Le Conseil n'a pas d'observation à formuler sur le nouveau plan de transport proposé.

## **LOI SOLIDARITÉ ET RENOUVELLEMENT URBAIN** **PARTICIPATION POUR VOIE NOUVELLE ET RÉSEAUX**

Le nouveau système de participation pour voie nouvelle et réseaux (PVNR) permet à une commune de mettre à la charge de tous les propriétaires des terrains que l'aménagement d'une voie rendra constructibles, non seulement le coût des réseaux mais également celui de l'aménagement de la voie et de l'installation de l'éclairage public.

Le Conseil instaure le principe.

## **MODERNISATION DE VOIRIE**

La subvention départementale de 60 800 F de modernisation de voirie pour le canton est attribuée dans sa totalité à Appoigny.

## **COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE L'AUXERROIS (CCA)**

Suite à l'Assemblée générale de la CCA, du 12 octobre, le Conseil est appelé à se prononcer :

- ♦ sur l'adhésion d'Augy (unanimité moins une abstention)
- ♦ la modification de l'article 4 intitulé « Compétences » paragraphe 1 par l'ajout de : « schéma directeur, schéma de secteur, schéma de cohérence territoriale d'agglomération ».
- ♦ sur la création d'un syndicat mixte portant sur la gestion du schéma directeur de l'Agglomération Auxerroise.

## **DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER**

Cinq dossiers de déclaration d'intention d'aliéner sont soumis au Conseil qui ne préempte pas.

## **VENTE D'UN SCOOTER**

Le Conseil accepte la proposition de M. Christian POT pour 1 000 F, compte-tenu de l'état du véhicule.

## **AFFAIRES DIVERSES**

Repas du 11 novembre offert par la commune et les C.C.A.S. aux personnes âgées de plus de 70 ans.  
Les conseillers sont invités à y participer.

---

### **PROCHAINE RÉUNION du CONSEIL**

Lundi 5 novembre 2001

---

### **TOUR DE TABLE**

**M. Picard** : Le SIVU a organisé une réunion publique pour présenter les sites potentiels d'implantation de la future station d'épuration.

2 emplacements ressortent : le site actuel et un site sur Appoigny de l'autre côté de l'autoroute.